



Conseil économique et social

Distr. limitée
13 juillet 2021

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement

Troisième session

Bangkok et en ligne, 20-22 octobre 2021

Ordre du jour provisoire annoté

On trouvera dans le présent document l'ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement (section I) et les annotations s'y rapportant (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session :
 - a) Déclarations liminaires ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Vers une reprise économique inclusive, résiliente et durable après la pandémie de maladie à coronavirus.
3. Dynamiser les stratégies de financement novatrices et numériques à l'appui des objectifs de développement durable.
4. Examen des activités menées en 2020 et 2021 en réponse aux demandes du Comité à sa deuxième session et dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus, et examen de l'orientation future du sous-programme.
5. Dates et lieu de la quatrième session du Comité.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa troisième session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

a) Déclarations liminaires

Le programme de la session sera disponible en ligne à l'adresse suivante : www.unescap.org/events/2021/committee-macroeconomic-policy-poverty-reduction-and-financing-development-third.

b) Élection du Bureau

Le Comité élira un(e) président(e) et deux vice-président(e)s pour la session.

La liste des participant(e)s sera disponible en ligne à l'adresse suivante : www.unescap.org/events/2021/committee-macroeconomic-policy-poverty-reduction-and-financing-development-third.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/CMPF/2021/L.1)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour, sous réserve des modifications qui pourraient être jugées nécessaires.

2. Vers une reprise économique inclusive, résiliente et durable après la pandémie de maladie à coronavirus

Documentation

Vers une reprise économique inclusive, résiliente et durable après la pandémie de maladie à coronavirus (ESCAP/CMPF/2021/1)

Annotation

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fortement nui au bien-être socioéconomique des habitants de la région Asie-Pacifique, en particulier des groupes pauvres et vulnérables, et a également mis en évidence les problèmes de développement chroniques de la région. Les réponses politiques immédiates prises dans la région ont permis d'atténuer les premiers chocs. Toutefois, d'importantes incertitudes et lacunes subsistent, comme cela a été mis en avant dans l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*, intitulée *Towards Post-COVID-19 Resilient Economies*.

Premièrement, dans les pays en développement de la région Asie-Pacifique, le soutien des pouvoirs publics pour faciliter la reprise après la pandémie est nettement moins important que dans les pays avancés, en raison de contraintes budgétaires et financières. Dans certains pays, les difficultés croissantes liées à la dette menacent également la pérennité des dépenses budgétaires essentielles et des investissements dans le développement futur. Deuxièmement, l'inégalité d'accès aux vaccins contre la COVID-19, l'énorme impact de la pandémie sur les groupes pauvres et vulnérables et l'inégalité des

chances en ce qui concerne l'adaptation à la pandémie (le télétravail et l'apprentissage à distance n'étant pas possibles pour tous) ont creusé les inégalités et sont susceptibles d'entraîner une reprise en forme de « K », aussi bien à l'intérieur des pays qu'entre les pays. Enfin, on constate que lorsque les premières mesures de riposte ont été adoptées, les investissements dans la transformation vers des économies résilientes et durables étaient relativement limités. Il existe de vastes possibilités d'exploiter les synergies en matière de relance économique, de développement vert et de résilience accrue, le but étant de permettre aux économies de la région Asie-Pacifique de se reconstruire en mieux.

Le document vise à faire le point sur ces questions et à examiner les possibilités d'action susceptibles d'aider les États membres à transformer leurs économies et à se diriger vers un développement inclusif, résilient et durable. Étant donné que la mise en œuvre de plusieurs de ces politiques nécessitera des ressources financières, le document examine les politiques qui peuvent contribuer à renforcer les finances publiques, à élargir la marge de manœuvre budgétaire et à combler les déficits de financement.

Le Comité est invité à fournir au secrétariat des informations en retour et des orientations au sujet des politiques examinées qui devraient être étudiées plus avant en vue d'accélérer la nécessaire transformation des économies, de renforcer les finances publiques et d'accroître la marge de manœuvre budgétaire, afin de permettre au secrétariat de fournir une assistance technique et un renforcement des capacités ciblés.

3. Dynamiser les stratégies de financement novatrices et numériques à l'appui des objectifs de développement durable

Documentation

Dynamiser les stratégies de financement novatrices et numériques à l'appui des objectifs de développement durable (ESCAP/CMPF/2021/2)

Annotation

Plus d'un an après son apparition, la pandémie de COVID-19 reste un obstacle majeur à une reprise économique soutenue et à la réalisation des objectifs de développement durable. En facilitant la mise à disposition de davantage de ressources financières et en assurant une meilleure adéquation entre les investissements publics et privés et les objectifs de développement durable, les stratégies de financement novatrices et numériques ont le potentiel de contribuer à relever ces défis. Ce document traite de plusieurs instruments et outils de financement innovants et numériques dans le contexte de la région Asie-Pacifique et donne un aperçu des principaux défis réglementaires et politiques qui doivent être relevés pour maximiser le potentiel de ces instruments et outils afin d'accroître les financements en faveur des objectifs de développement durable.

Voici quelques exemples des stratégies de financement innovantes et numériques et des mesures de politique générale dont il est question dans le document : 1) développer des marchés de capitaux verts et des instruments financiers novateurs tels que les obligations vertes ou celles liées aux objectifs de développement durable ; 2) mettre en œuvre des mécanismes tels que les échanges de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques pour financer des investissements résilients face aux changements climatiques dans les pays très endettés ; 3) renforcer les cadres réglementaires

des banques centrales et des institutions financières pour soutenir l'expansion du marché des investissements environnementaux et sociaux et des investissements en faveur de la gouvernance ; 4) intégrer la divulgation et la communication des risques liés au climat dans les activités des entreprises dans un souci de transparence pour les investisseurs et les autres parties concernées et pour encourager les investissements durables et 5) exploiter le potentiel du paiement numérique et de ses diverses applications à l'appui des objectifs de développement durable.

Le Comité est invité à examiner les stratégies de financement novatrices et numériques et à débattre des bonnes pratiques et des défis liés à leur concrétisation en Asie et dans le Pacifique. Il souhaitera peut-être aussi donner des orientations au secrétariat sur la manière dont il peut soutenir les États membres grâce à des programmes d'assistance technique visant à renforcer les capacités nationales pour faciliter la mise en œuvre de ces stratégies.

4. Examen des activités menées en 2020 et 2021 en réponse aux demandes du Comité à sa deuxième session et dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus, et examen de l'orientation future du sous-programme

Documentation

Rapport sur les activités menées en 2020 et 2021 en réponse aux demandes du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement à sa deuxième session et dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus, et examen de l'orientation future du sous-programme (ESCAP/CMPF/2021/3)

Annotation

Le document donne un aperçu de la suite donnée par le secrétariat aux demandes formulées par le Comité lors de sa deuxième session, tenue en novembre 2019. À l'époque, le Comité avait demandé au secrétariat d'agir dans les grands domaines suivants : 1) poursuivre ses travaux d'analyse et ses activités de renforcement des capacités pour contribuer à évaluer les besoins en matière d'investissement et les stratégies de financement connexes nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable, ainsi que les défis communs en matière de fiscalité intérieure ; 2) aider, par des travaux de recherche et des activités de renforcement des capacités, les pays ayant des besoins particuliers à mettre en œuvre leurs programmes d'action pertinents, notamment en vue d'assurer une transition sans heurt pour les pays les moins avancés appelés à sortir de cette catégorie et 3) continuer d'aider les États membres à développer leurs capacités à mettre en œuvre la modalité de partenariat public-privé pour le financement des infrastructures, à faciliter la coopération régionale en matière de financements novateurs et à améliorer l'accès aux financements des microentreprises et petites et moyennes entreprises.

Ce document présente une synthèse des travaux menés dans le cadre du sous-programme, notamment en ce qui concerne sa contribution aux domaines qui devraient être intégrés aux travaux de tous les comités, conformément à l'appareil de conférence de la Commission.

Compte tenu des défis sans précédent posés par la pandémie de COVID-19 dans les économies de la région Asie-Pacifique, des travaux de recherche et de renforcement des capacités supplémentaires visant à soutenir les États membres ont été menés dans le cadre du sous-programme relatif aux politiques macroéconomiques, à la réduction de la pauvreté et au financement du développement. Le document présente également une synthèse de ces travaux.

Le Comité est invité à donner son avis au secrétariat au sujet des mesures prises par ce dernier pour donner suite aux demandes du Comité et en ce qui concerne ses activités en lien avec la crise de la COVID-19. Compte tenu de l'impact de la pandémie et de la nécessité de s'orienter vers des économies plus inclusives, plus résilientes et plus durables, le Comité est également invité à donner des orientations au secrétariat sur la base des observations formulées par les États membres concernant les activités de recherche et de renforcement des capacités qu'ils jugent les plus utiles en fonction de leur situation.

À l'issue de ses délibérations, le Comité souhaitera peut-être aussi fournir au secrétariat des orientations sur les préparatifs du plan-programme pour 2023.

5. Dates et lieu de la quatrième session du Comité

Le Comité est invité à délibérer des dates et du lieu de sa quatrième session, qui se tiendra en 2023.

6. Questions diverses

Le Comité souhaitera peut-être examiner d'autres questions ne relevant d'aucun des points ci-dessus.

7. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa troisième session

Documentation

Projet de rapport (ESCAP/CMPF/2021/L.2)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera le rapport sur les travaux de sa troisième session, lequel sera soumis à la Commission à sa soixante-dix-huitième session.